

ACTION URGENTE

TENTATIVE D'HOMICIDE PAR DES PARAMILITAIRES

Le 4 février, Jesús Emilio Tuberquia, membre de la communauté de paix de San José de Apartadó, a été la cible de coups de feu tirés par deux paramilitaires à Apartadó, ville du nord du pays.

Deux paramilitaires à moto se sont approchés de **Jesús Emilio Tuberquia**, représentant juridique de la communauté de paix de San José de Apartadó, et ont tiré sur cet homme. Ils l'ont manqué et il est parvenu à s'enfuir. Cette tentative de meurtre a été perpétrée dans la ville d'Apartadó (département d'Antioquia), à une centaine de mètres seulement d'un poste de contrôle permanent de la police. Ces derniers mois, Amnesty International a recueilli de nombreuses informations indiquant que les paramilitaires sont en train de renforcer leur mainmise sur la région où est installée la communauté de paix de San José de Apartadó. Dans cette zone, les forces de sécurité et les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) maintiennent également une présence forte. Par ailleurs, la communauté continue à recevoir fréquemment des menaces de mort.

Le 2 février, des militaires ont détruit un champ cultivé lui appartenant aux alentours de Mulatos (commune d'Apartadó). Le 28 janvier, des éléments de l'armée colombienne s'étaient rendus dans ce hameau et avaient menacé d'« exterminer » la communauté de paix. Ce jour-là, des paramilitaires avaient pénétré dans la communauté voisine d'El Porvenir, autre hameau de la commune d'Apartadó, et tiré en l'air au moment où un jeune homme passait. Ils ont détenu ce dernier quelque temps. Du 24 au 27 janvier, des paramilitaires étaient présents dans les hameaux d'El Porvenir et de La Esperanza. Ils menaçaient les paysans et les membres de la communauté de paix d'emmener leur bétail, de les tuer et d'« exterminer » la communauté.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS (en espagnol ou dans votre propre langue) :

- faites part de votre inquiétude pour la sécurité de Jesús Emilio Tuberquia et des autres membres de la communauté de paix de San José de Apartadó ;
- exhortez les autorités à diligenter une enquête minutieuse et impartiale sur la tentative d'homicide contre cet homme et les menaces adressées aux membres de la communauté, à rendre les conclusions publiques et à traduire les responsables présumés en justice ;
- rappelez-leur que les civils, dont les membres de la communauté de paix de San José de Apartadó, ont le droit de ne pas être entraînés dans le conflit armé ;
- priez-les instamment de prendre des mesures immédiates pour démanteler les groupes paramilitaires et rompre leurs liens avec les forces de sécurité, conformément à l'engagement du gouvernement et aux recommandations des Nations unies et d'autres organisations intergouvernementales.

VEUILLEZ ENVOYER VOS APPELS AVANT LE 21 MARS 2012 :

Président colombien

Señor Juan Manuel Santos
Presidente de la República,
Palacio de Nariño, Carrera 8 No.7-26,
Bogotá, Colombie

Fax : +57 1 596 0631

Formule d'appel : *Excmo.*

*Sr. Presidente Santos, / Monsieur le
Président,*

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de la Colombie dans votre pays (adresse(s) à compléter) :

Nom(s), adresse(s), n° de fax ; courriel ; formule d'appel.

Ministre de la Défense

Señor Juan Carlos Pinzón
Ministerio de Defensa
Carrera 54, no.26-29
Bogotá, Colombie

Fax : +57 1 266 1003

Formule d'appel : *Sr.
Ministro Pinzón, / Monsieur le Ministre,*

Copies à :

Communauté de paix
Comunidad de Paz de
San José de Apartadó
AA 243 de Apartadó
Antioquia, Colombie

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

TENTATIVE D'HOMICIDE PAR DES PARAMILITAIRES

COMPLÉMENT D'INFORMATION

La communauté de paix de San José de Apartadó est composée de personnes vivant dans plusieurs hameaux et villages de la municipalité d'Apartadó, dans le département d'Antioquia (nord-ouest de la Colombie), qui défendent leur droit de ne pas être entraînés dans le conflit armé en Colombie et refusent de prendre parti. Elles refusent de porter les armes et de fournir des renseignements ou un soutien logistique aux différentes parties au conflit. En retour, elles exigent que ces dernières ne pénètrent pas dans leurs communautés et qu'elles respectent leur décision de ne pas participer aux hostilités et de ne collaborer avec aucune d'elles.

Depuis la création de cette communauté de paix, le 23 mars 1997, plus de 170 de ses membres et d'autres civils ont été tués ou ont fait l'objet d'une disparition forcée, tandis que d'autres ont été victimes de menaces ou d'agressions sexuelles. Les personnes appartenant à cette communauté sont constamment en danger. La majorité de ces homicides est perpétrée par des paramilitaires qui continuent d'agir avec le soutien ou le consentement d'agents des forces armées dans cette zone. Les guérilléros ont également tué des membres de cette communauté de paix. Au cours des 10 dernières années, bon nombre de civils n'y appartenant pas mais ayant des liens avec ses membres ou vivant dans la région, ont également été tués. Beaucoup d'homicides coïncident avec des vagues de menaces adressées à la communauté de paix et semblent constituer des tentatives d'intimidation de cette population.

Les civils qui défendent leur droit de ne pas être impliqués dans le conflit armé colombien se heurtent à la suspicion et à l'hostilité de l'armée, des paramilitaires et des guérilléros.

Les groupes paramilitaires colombiens sont censés avoir été démobilisés dans le cadre d'un programme lancé par le gouvernement en 2003, mais les homicides et les menaces proférées contre des défenseurs des droits humains et d'autres membres de groupes sensibles de la société civile dans différentes régions du pays montrent qu'ils sont toujours actifs.

Nom : Jesús Emilio Tuberquia

Genre : homme

AU 42/12, AMR 23/008/2012, 8 février 2012